



Radio France : la grève dure

Les revendications portées par les salariés ne sont toujours pas entendues. L'ampleur de la mobilisation n'est toujours pas prise en compte.

Sur le préavis n°1, concernant la Direction de l'Etablissement :

Première et seule avancée, la réforme du service propreté est « abandonnée ». Derrière, il n'y a aucune réponse sur les autres revendications et aucune réaction à la motion de défiance envers le Directeur de l'Etablissement, votée en Assemblée Générale.

Sur le préavis n°2, concernant la réforme des modes de production :

Sous couvert de vouloir entamer enfin une concertation, la Direction veut entériner une réflexion « par chaîne », confirmation de la volonté de verticalisation. Seule perspective d'avancée, le rattachement hiérarchique des techniciens et chargés de réalisation aux chaînes n'est plus à l'ordre du jour, le temps d'un simulacre de concertation.

Sur le préavis n°3, concernant le réseau Bleu :

La Direction enfonce le clou en annonçant une extension du réseau, basée sur le seul redéploiement des personnels.

Sur le préavis n°4, concernant les formations musicales :

La Direction maintient les scénarios d'externalisation ou de fusion.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 24 MARS 2015
À 13H00
AU STUDIO 105**

Il sera rendu compte des premières réponses de la Direction en CCE extraordinaire aux questions préalables au droit d'alerte.

Paris, le 23 mars 2015